



Fiche Signalétique

ROVRAL® RX FONGICIDE

Numéro de la FDS: 102000012056

FDS Version 1.0

Date de révision: 01/17/2008

SECTION 1. INFORMATION CHIMIQUES DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Nom du produit ROVRAL® RX FONGICIDE
Numéro de la FDS 102000012056
No. d'Enregistrement 24378
PCP

Enregistre par: Bayer CropScience Inc
#100 - 3131 - 114th Avenue SE
Calgary, AB T2Z 3X2
Canada

Distribue par: Monsanto Canada, Inc.
900 – One Research Road
Winnipeg, MB
R3T 6E3
En cas d'URGENCE MEDICALE, de TRANSPORT ou d'autres raisons, appeler: 1-800-332-3111
(24 heures/jour)
Informations sur le produit: 1-800-667-4944

SECTION 2. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

| <u>Nom de Composants Dangereux</u> | <u>No.-CAS</u> | <u>% Moyen en Masse</u> |
|------------------------------------|----------------|-------------------------|
| Iprodione | 36734-19-7 | 23.30 |
| Propane-1,2-diol | 57-55-6 | |

SECTION 3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Note: Voir Section 11 pour les informations toxicologiques détaillées.

Aperçu des urgences Attention! Nocif en cas d'ingestion, d'inhalation ou d'absorption par la peau. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter l'inhalation du brouillard de pulvérisation. Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

Etat Physique liquide suspension

Odeur aromatique

Aspect blanc à beige clair

Voies d'exposition Contact avec les yeux, Inhalation, Contact avec la peau

Effets Immédiats
Oeil Peut provoquer une irritation des yeux. Ne pas laisser pénétrer dans les yeux.



Fiche Signalétique

ROVRAL® RX FONGICIDE

Numéro de la FDS: 102000012056
FDS Version 1.0

| | |
|---|---|
| Peau | Peut provoquer une irritation de la peau. Nocif en cas d'absorption par la peau. |
| Inhalation | Nocif par inhalation. Peut irriter les voies respiratoires supérieures. |
| Chronique ou Retardé à Long Terme | Ce produit n'est pas répertorié par NTP, IARC ou classifié comme cancérigène par OSHA. Ce produit ou les composants peuvent avoir des effets sur l'organe cible. |
| Condition Médicale Aggravée par l'Exposition | Le contact de la peau peut aggraver une dermatose existante. L'inhalation de ce produit peut aggraver des problèmes respiratoires chroniques existants comme l'asthme, l'emphysème ou la bronchite. |

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

| | |
|----------------------------------|---|
| Général | Si possible, amener le récipient du produit ou l'étiquette lors d'appel à un centre anti-poison ou lorsque vous allez voir un médecin ou allant pour le traitement. |
| Oeil | Garder les yeux ouverts et rincer lentement et délicatement avec de l'eau durant 15-20 minutes. Après les 5 premières minutes, enlever les lentilles cornéennes, si présentes, continuer à rincer l'oeil. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison. |
| Peau | Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison. |
| Ingestion | Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison. Rincer la bouche et faire boire de l'eau par petites gorgées. NE PAS faire vomir sauf sur instructions d'un médecin ou d'un centre anti-poison. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne pas laisser la victime sans surveillance. |
| Inhalation | Amener la victime à l'air libre. En cas d'arrêt respiratoire, appeler le 911 ou une ambulance. Puis, pratiquer la respiration artificielle, de préférence, le bouche-à-bouche, si possible. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison. |
| Avis aux médecins Dangers | Contient des solvants à hydrocarbure. Peut entraîner une pneumonie par aspiration. |
| Traitement | Il n'existe pas d'antidote spécifique. Il est recommandé de traiter le patient symptomatique y adéquat selon sa condition. |

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

| | |
|-----------------------|--------------------|
| Point d'éclair | 65.5 °C / 149.9 °F |
|-----------------------|--------------------|



Fiche Signalétique

ROVRAL® RX FONGICIDE

Numéro de la FDS: 102000012056
FDS Version 1.0

| | |
|---|---|
| Température d'auto-inflammabilité | donnée non disponible |
| Limite d'inflammabilité inférieure | 2.6 % (v) |
| Limite d'inflammabilité supérieure | 12 % (v) |
| Explosivité | donnée non disponible |
| Incendie et Risques de l'Explosion | En cas d'incendie il y a dégagement de gaz dangereux. |
| Moyen d'extinction approprié | Poudre sèche polyvalente, Dioxyde de carbone (CO ₂), Mousse, Eau pulvérisée |
| Instructions de la Lutte contre l'Incendie | <p>Rester éloigner de la fumée. Lutter contre l'incendie du côté du vent. Evacuer le personnel vers des endroits sûrs. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.</p> <p>Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome approuvé par NIOSH et des vêtements de protection appropriés.</p> |
| Classe d'explosibilité de poussière | Non applicable |

SECTION 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

| | |
|----------------------------------|--|
| Précautions individuelles | Eviter tout contact avec le produit répandu ou les surfaces contaminées. Isoler la zone de danger. Tenir à l'écart les personnes non autorisés. |
| Méthodes de nettoyage | Absorber avec un agent inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel). Récupérer le produit dans un emballage correctement étiqueté et bien fermé. Nettoyer à fond les objets et le sol souillés en respectant la réglementation sur l'environnement. Le sol possiblement contaminé doit être enlevé et éliminé. |
| Conseils supplémentaires | Prévenir le contact du produit avec la végétation. Contacter Bayer pour une aide supplémentaire, si nécessaire. Informations concernant la manipulation, voir chapitre 7. Informations concernant les équipements de protection individuelle, voir chapitre 8. Informations concernant l'élimination, voir chapitre 13. |

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

| | |
|--------------------------------|---|
| Mesures de manipulation | Manipuler et ouvrir le récipient sans renverser le produit. Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation avec extraction d'air appropriée. |
|--------------------------------|---|

Fiche Signalétique

ROVRAL® RX FONGICIDE

Numéro de la FDS: 102000012056
FDS Version 1.0

Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

Mesures de Stockage

Stocker dans un endroit frais et sec en évitant la contamination croisée avec d'autres pesticides, engrais, aliments et aliments de fourrage.

Mesures de Travail/ Hygiène

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Se laver les mains soigneusement au savon et à l'eau avant de manger, boire, mâcher de la gomme, utiliser des produits du tabac, utiliser les toilettes ou appliquer des produits de beauté. Enlever immédiatement les vêtements sales et ne les réutiliser qu'après un nettoyage complet. Se laver soigneusement et mettre des vêtements propres.

SECTION 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection générale

Nettoyer et entretenir l'équipement de protection individuelle (EPI) en suivant les instructions du fabricant. S'il n'y a pas d'instructions pour le lavage utiliser un détergent et de l'eau chaude. Garder et laver l'équipement de protection individuelle séparément des autres vêtements.

Appareil de protection des yeux /du visage

Lunettes de sécurité avec protections latérales

Protection des mains

Gants en caoutchouc nitrile résistant aux produits chimiques

Protection du corps

Porter un vêtement à manches longues, un pantalon, des chaussures et des chaussettes.

Protection respiratoire

Lorsque respirateurs sont demandés, choisir l'équipement approuvé par NIOSH en base des concentrations actuelles ou possibles dans l'air et en accord avec les normes réglementaires appropriées et/ou les recommandations de l'industrie.

Limites d'Exposition

| | | | | | |
|------------------|------------|-------------------|-----|---------------------------|-----------|
| Iprodione | 36734-19-7 | OES BCS* | | | 2 mg/m3 |
| Propane-1,2-diol | 57-55-6 | CAD ON OEL | TWA | | 10 mg/m3 |
| | | Type d'exposition | | Aérosol. | |
| | | CAD ON OEL | TWA | 50 ppm | 155 mg/m3 |
| | | Type d'exposition | | Vapeur et aérosol totale. | |
| | | CAD ON OEL | TWA | 50 ppm | 155 mg/m3 |
| | | Type d'exposition | | Vapeur et aérosol totale. | |

*OES BCS : Valeur limite interne Bayer CropScience pour l'exposition professionnelle (Occupational Exposure Standard)



Fiche Signalétique

ROVRAL® RX FONGICIDE

Numéro de la FDS: 102000012056
FDS Version 1.0

SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

| | |
|--|--------------------------------|
| Aspect | blanc à beige clair |
| Etat Physique | liquide suspension |
| Odeur | aromatique |
| pH | 4.0 - 7.5 |
| Pression de Vapeur | donnée non disponible |
| Densité de Vapeur (Air = 1) | donnée non disponible |
| Densité | 1.03 g/cm ³ à 20 °C |
| Taux d'évaporation | donnée non disponible |
| Point d'Ebullition | 100 °C / 212 °F |
| Point de Fusion / Congélation | donnée non disponible |
| Solubilité dans l'eau | dispersable |
| Energie Minimale d'Inflammation | donnée non disponible |
| Température de décomposition | donnée non disponible |
| Coefficient de partage : n-octanol/eau | donnée non disponible |

SECTION 10. STABILITE ET REACTIVITE

| | |
|-------------------------------------|---|
| Conditions à éviter | Chaleur, flammes et étincelles. Electricité statique. |
| Incompatibilité | Des bases fortes Acides forts Oxydants forts |
| Produits de décomposition dangereux | Décomposition thermique Oxydes d'azote (NOx) Oxydes de soufre |



Fiche Signalétique

ROVRAL® RX FONGICIDE

Numéro de la FDS: 102000012056
FDS Version 1.0

Acide chlorhydrique (HCl)

Réactions dangereuses Pas de réaction dangereuse connue.
Stable dans les conditions recommandées de stockage.

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Les données de toxicité aiguë proviennent d'une préparation très similaire contenant un pourcentage similaire de l'ingrédient actif, liprodione. L'information non aiguë s'applique à l'ingrédient actif (grade technique).

Toxicité aiguë par voie orale mâle rat: DL50: > 5,000 mg/kg

femelle rat: DL50: 4,619 mg/kg

Toxicité aiguë par pénétration cutanée mâle/femelle combinés rat: DL50: > 2,000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation mâle/femelle combinés rat: CL50: > 0.8 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Déterminé en forme d'aérosol liquide.
Concentration atmosphérique maximale atteinte.
Pas de décès
(réel)

mâle/femelle combinés rat: CL50: > 3.2 mg/l
Durée d'exposition: 1 h
Déterminé en forme d'aérosol liquide.
Extrapolé de la CL50 de 4h.
(réel)

Irritation de la peau lapin: Irritation légère.

Irritation des yeux lapin: Insignifialement irritant.

Sensibilisation cochon d'Inde: Non sensibilisant.

Toxicité chronique L'iprodione a causé des effets dans le foie, les glandes surrénales, les ovaires, et/ou les testicules dans des études de toxicité chronique chez les rats et les chiens.

Evaluation de la Cancérogénicité

L'iprodione a produit des tumeurs testiculaires bénignes chez les rats, et des tumeurs bénignes du foie et des ovaires chez les souris, lorsqu'on les a testés à la dose maximale tolérée.

ACGIH

Aucun(e).

NTP



Fiche Signalétique

ROVRAL® RX FONGICIDE

Numéro de la FDS: 102000012056
FDS Version 1.0

Aucun(e).

IARC

Aucun(e).

OSHA

Aucun(e).

Toxicité pour la Reproduction & la Développement

REPRODUCTION: L'iprodione n'a pas causé de toxicité reproductive dans des études à plusieurs générations chez les rats.

TOXICITÉ DÉVELOPPEMENTALE: L'iprodione n'a pas été une matière active développementale car c'étaient uniquement des variations ou des retards mineurs qui ont été observés dans le développement f.tal, seulement à des doses qui ont causé la toxicité maternelle.

Neurotoxicité

L'iprodione n'est pas considéré neurotoxique.

Mutagénicité

L'iprodione n'a pas été mutagène ou génotoxique à partir de la valeur probante générale dans une batterie de tests in vitro et in vivo.

SECTION 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas appliquer directement dans l'eau, dans des zones où des eaux de surface sont présentes ou dans des zones intertidales qui sont plus basses que la moyenne de la marée des hautes eaux. Ne pas contaminer les eaux de surface ou les eaux souterraines par le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets, incluant les eaux de lavage de l'équipement. Ne pas déverser dans les eaux de surface, les égouts et les eaux souterraines. La propagation par le vent ou dans l'eau des zones traitées à des régions adjacentes peut être dangereuse pour les organismes aquatiques.

SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Directives Générales Pour l'Elimination

Ne pas contaminer des eaux, des aliments ou des fourrages par l'élimination. Eliminer en se conformant à tous les règlements locaux, nationaux/provinciaux et fédéraux. Suivre les recommandations sur l'étiquette et/ou la fiche de données.

Elimination des Récipients

Ne pas réutiliser des récipients vides. Récipients à rincer 3 fois. Consulter les règlements nationales et locales concernant l'élimination correcte de containers.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TMD (Canada):
Nest pas réglementé pour le transport routier ou ferroviaire.



Fiche Signalétique

ROVRAL® RX FONGICIDE

Numéro de la FDS: 102000012056
FDS Version 1.0

SECTION 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

No. d'Enregistrement 24378
PCP

Réglementations Fédérales Américaines

Liste TSCA

Propane-1,2-diol 57-55-6

US. Toxic Substances Control Act (TSCA) Section 12(b) Export Notification (40 CFR 707, Subpt D)
Aucun(e).

SARA Titre III - Section 302 - Notification et Information

Aucun(e).

SARA Titre III - Section 313 - Rapport de la Libération Toxique Chimique

Aucun(e).

Rapports Réglementaires des États-Unis

CA Prop65

Selon l'Etat de Californie ce produit ne contient pas de substances chimiques qui provoquent du cancer.

Ce produit ne contient aucune substance connue par l'Etat de la Californie pouvant causer des effets nuisibles sur la reproduction.

Des composants soumis à déclaration dans les États-Unis

Propane-1,2-diol 57-55-6 MN, RI

Réglementations Canadiennes

Liste canadienne LIS (Liste intérieure des substances)

Propane-1,2-diol 57-55-6

Environnement

CERCLA

Aucun(e).

Eau Pure Section 307 Priorité Polluants

Aucun(e).

Loi sur l'Eau Potable Sûre Limites de Contamination

Aucun(e).

Réglementations Internationales

Inventaire Européen des Produits Chimiques Commercialisés (EINECS)

Propane-1,2-diol 57-55-6

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

NFPA 704 (National Fire Protection Association) :

Santé - 1 Inflammabilité - 1 Réactivité - 0 Autre - aucun(e)

0 = danger minimal, 1 = danger faible, 2 = danger modéré, 3 = danger sévère, 4 = danger extrême

Distribue par: Monsanto Canada Inc.
Enregistre par: Bayer CropScience

MONSANTO 



Fiche Signalétique
ROVRAL® RX FONGICIDE

Numéro de la FDS: 102000012056
FDS Version 1.0

Raison Pour Actualiser: Section 3 mise à jour: IDENTIFICATION DES DANGERS; Section 8 mise à jour: CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE; Section 11 mise à jour: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES.

Préparé par le Département ESS de Bayer CropScience Inc. (306)-721-0310.

Date de révision: 01/17/2008

Ces informations sont mises à la disposition de bonne foi, mais sans garantie expresse ou impliquée. L'acheteur assume toute la responsabilité pour la sécurité et l'usage non conforme aux instructions sur l'étiquette.